

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 7 septembre 2021

Nombre de conseillers
en exercice : 39

Quorum : 13
(Urgence sanitaire)

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 21
Nombre de représentés : 07

Mise en discussion du rapport

Nombre de présents : 25
Nombre de représentés : 09
Nombre de votants : 34

OBJET

Affaire n° 2021-112

INSCRIPTION AU TITRE DES
MONUMENTS HISTORIQUES
DU BATIMENT DIT « CREDIT
FONCIER DE MADAGASCAR »

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil
Municipal a été faite et affichée le 31
août 2021.

- le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte de
la mairie le :

20 SEPT 2021

LE MAIRE



Olivier HOARAU

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le mardi sept septembre, le Conseil Municipal de Le Port s'est réuni au Complexe Sportif Municipal, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Mme Catherine Gossard 11^{ème} adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nages, Mme Claudette Clain Maillot, Mme Danila Bègue, Mme Brigitte Laurestant, Mme Garicia Latra Abélard, M. Didier Amachalla, Mme Honorine Lavielle, Mme Paméla Trécasse, Mme Aurélie Testan, Mme Gilda Bréda, Mme Annie Mourgaye.

Absents représentés : Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe (par Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe), M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint (par Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe), Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème} adjointe (par M. Jean-Paul Babef), M. Franck Jacques Antoine (par M. Olivier Hoarau Maire), M. Fayzal Ahmed Vali (par M. Zakaria Ali), M. Alain Iafar (par Mme Sophie Tsiavia), M. Jean-Claude Adois (par M. Didier Amachalla), M. Patrice Payet (par M. Henry Hippolyte). Mme Véronique Bassonville (par Mme Aurélie Testan).

Arrivée(s) en cours de séance : M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint à 17 h 17 (affaire n° 2021-101), M. Zakaria Ali à 17 h 18 (affaire n° 2021-101), Mme Sophie Tsiavia à 17 h 18 (affaire n° 2021-101), Mme Barbara Saminadin à 17 h 22 (affaire n° 2021-102).

Départ(s) en cours de séance : Néant.

Absents : M. Sergio Erapa, Mme Firose Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Valérie Auber et Mme Patricia Fimar.

.....
.....

Affaire n° 2021-112

**INSCRIPTION AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES
DU BATIMENT DIT « CREDIT FONCIER DE MADAGASCAR »**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n°82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis favorable de la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture pour l'inscription au titre des monuments historiques du bâtiment dit « Crédit Foncier de Madagascar », dont la Commune est propriétaire ;

Vu l'avis favorable de la commission « Aménagement Travaux Environnement » réunie le 19 août 2021 ;

Vu le rapport présenté en séance le 7 septembre 2021 ;

Considérant l'intérêt patrimonial de ce bâtiment, marqueur de l'histoire urbaine et portuaire de la Commune de Le Port ;

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE

Article 1 : d'émettre un avis favorable à l'inscription du bâtiment dit « Crédit Foncier de Madagascar » au titre des monuments historiques sous réserve de conserver le périmètre délimité des abords tel qu'annexé au PLU en vigueur ;

Article 2 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU